

AGRICULTURES & ALIMENTATION

AGRICULTURE URBAINE : où cultiver dans ma commune ?

CULTIVER LA VILLE !

LES FONCTIONS MULTIPLES DE L'AGRICULTURE (péri)URBAINE

Améliorer le cadre de vie urbain, développer des activités en plein air, retrouver le contact avec la terre, prévenir les îlots de chaleur urbains, développer la biodiversité en ville, promouvoir de nouvelles références alimentaires, rechercher de nouveaux espaces de sociabilité et de vivre-ensemble, maîtriser la densification, réguler le cycle de l'eau, restaurer des sols malmenés...

L'agriculture urbaine apparaît aujourd'hui pour beaucoup d'élus et de citoyens comme l'un des éléments de réponse aux grands défis sociétaux et environnementaux.

... Une manière de donner un sens concret, positif, à échelle humaine, à la transition écologique et sociétale qui s'amorce.

Plus largement, l'agriculture urbaine et périurbaine peut être l'occasion d'un nouveau départ pour des personnes fragilisées en attente de réinsertion, voire l'opportunité de créer des emplois locaux autour de nouveaux métiers de l'Économie solidaire et sociale (ESS). Loin d'être un simple verdissement de la ville, c'est bien d'un changement de pratiques, d'une façon d'inventer de nouveaux usages dont il s'agit... une invitation à considérer sous un nouvel angle la notion de « projet urbain ».

... Un moyen pour se réinterroger sur les fondamentaux de l'économie locale, de se stimuler collectivement pour innover dans la manière de penser la ville et de faire émerger un nouveau patrimoine commun pour les prochaines décennies.

À travers ses outils d'analyse foncière et ses méthodes de travail collaboratives, l'Agence accompagne les collectivités pour mieux intégrer les enjeux de l'agriculture et de l'alimentation dans les politiques locales et la planification territoriale.

Pour aider à initier la réflexion, petit panorama des usages possibles de nos sols...

L'ENJEU

METTRE EN ÉVIDENCE LES POTENTIALITÉS FONCIÈRES POUR DÉVELOPPER DES PROJETS D'AGRICULTURE URBAINE OU PÉRIURBAINE

LA MÉTHODE

1

Identifier les espaces urbains et agricoles pouvant accueillir fermes et jardins

Recueillir les caractéristiques essentielles des principaux sites potentiels : espaces agricoles et leurs usages actuels, sites de projets, parcs et espaces publics pouvant accueillir des jardins..

2

Proposer différentes formes d'usage

Croiser cet inventaire avec une typologie des formes d'usages possibles sur ces espaces, en fonction de leurs caractéristiques.

Agriculture non marchande **LES JARDINS**



COLLECTIVE

- Jardins familiaux (anciennement dits ouvriers)
- Jardins partagés
- Jardins collectifs à finalité sociale ou d'insertion
- Jardins scolaires
- Jardins thérapeutiques

Des fonctions nourricières, sociales, d'éducation, de loisirs ... de santé !

INDIVIDUELLE

- Balcons ou terrasses
- Jardins potagers

Des fonctions nourricières, de loisirs... de santé !

INTERSTITIELLE

- Micro-jardinage
- Jardins éphémères

Des initiatives citoyennes !

Agriculture marchande **LES FERMES**



- Micro-ferme multifonctionnelle
- Ferme périurbaine maraîchère
- Agriculture urbaine servicielle
- Agriculture urbaine spécialisée hors-sol
 - Sur les toits
 - Sur les murs
 - En milieu fermé (haute ou basse technologie)
- Autres formes d'agriculture marchande

Des pratiques innovantes et diversifiées !

Des légumes bio et locaux !

Des techniques culturales ou d'élevage à des fins de service

Au cœur des villes, des exploitations spécialisées à forte valeur ajoutée

Agriculture mixte **LES FERMES-JARDINS**



- Jardins d'insertion
- Micro-fermes urbaines participatives

Des fonctions de production, d'insertion, de sensibilisation...

Les espaces sont liés aux finalités de l'agriculture urbaine et à la multiplicité d'acteurs, privés, associatifs ou publics qui interviennent.

La distinction entre agricultures urbaines marchande et non marchande permet de proposer une classification relativement simple et compréhensible.

De nombreux projets ont une double finalité : ils visent à la fois à produire des biens ou des services destinés à être commercialisés tout en assurant des missions à caractère social, pédagogique et/ou environnemental. Il est donc proposé une troisième catégorie d'agriculture à vocation mixte, sociale et solidaire : les fermes-jardins.

3

Constituer l'inventaire (fiches-types)

Contexte, caractéristiques du terrain, historique de l'occupation (lorsque l'information est connue), nature de la propriété, intérêts écologiques, règles d'urbanisme, contraintes et servitudes d'utilisation des sols... Ces informations sont regroupées dans une fiche-type qui permet notamment de relever les possibles concurrences ou complémentarités d'usages, les potentialités et les freins pour un usage agricole et/ou jardiné.

Modèle d'une fiche-type

26 SQUARE DE L'ARCHE



Caractéristiques du terrain

- Superficie du terrain : 5 932 m²
- Propriété communale

Parcelle AD758
Zones UD1 /
UC2



Informations concernant le site

Cette parcelle est issue d'un ancien terrain agricole de la plaine du Drac. La partie sud est demeurée non bâtie jusqu'à son aménagement paysager.



- Nature de sol : technosols* dominants (Source : GIs Sol)

Informations qualitatives complémentaires sur la nature et la valeur agronomique du sol

- Servitudes et contraintes d'utilisation du sol

Ce site est concerné par l'aléa inondation de plaine.



SQUARE DE L'ARCHE

Dernière mise à jour : 00/00/00

Vocation du terrain et possibilités de valorisation du site pour des usages agricoles ou de jardinage

- Options d'urbanisation

- Projet urbain
- Potentiel de densification ou de mutation
- Non densifiable :

- Formes d'usages possibles

Agriculture non marchande "jardins"

- Jardins familiaux - A11
- Jardins partagés - A12
- Jardins collectifs à finalité sociale ou d'insertion - A13
- Jardins scolaires - A14
- Jardins thérapeutiques - A15
- Jardins potagers indiv, balcons ou terrasses - A2
- Micro-jardinage - A31
- Jardins éphémères - A32
- Autres jardins - A9

- Usage préférentiel : Partie Sud de la parcelle : mini jardin thérapeutique

Notes

Profiter de la proximité de la résidence des Souhles (site n°37) / lien à créer

.....

.....

.....

Agriculture marchande "fermes"

- Micro-ferme multifonctionnelle - B1
- Ferme périurbaine maraichère - B2
- Agriculture urbaine servicielle - B3
- Agriculture urbaine spécialisée hors-sol - B4
- Autres formes d'agriculture marchande - B9

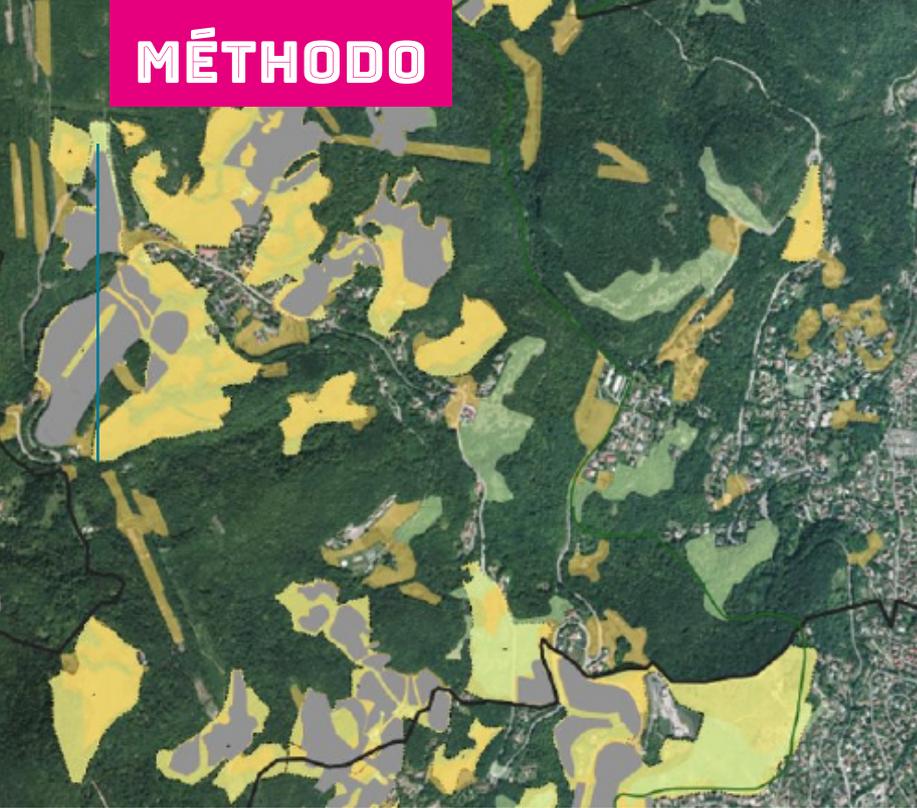
Agriculture mixte "fermes-jardin"

- Jardins d'insertion - C11
- Micro-fermes urbaines participatives - C12

Gestion du site

Gestionnaire connu ou pressenti dans le cadre de l'usage envisagé





Les terres sans venin

Ville de Seyssinet-Pariset

C'est à la Ville de Seyssinet-Pariset que l'Agence a proposé une première mise en pratique de cette typologie des espaces jardinables.

10,65 km²
de superficie

12 200
habitants

30
sites référencés

CONTEXTE

En 2017, les communes de Seyssinet-Pariset et Seyssins ont engagé conjointement une démarche de projet alimentaire territorial (PAT), déclinaison locale du projet alimentaire interterritorial du bassin grenoblois (PAiT), dont la mise en œuvre a débuté en 2019. L'orientation A du PAT vise à « accompagner l'installation de producteurs et le développement d'espaces à jardiner pour les habitants ».

DEMANDE

La Ville de Seyssinet-Pariset a sollicité l'Agence en 2020 pour l'assister dans la réalisation d'un inventaire des terrains jardinés (espaces publics et privés) et des perspectives d'espaces jardinables. La finalité : accueillir des producteurs et agriculteurs et offrir de l'espace aux jardiniers amateurs.

RÉPONSE AGENCE

Elle a constitué une trame d'inventaire foncier s'appuyant sur différentes données recueillies ou établies notamment à l'occasion de l'élaboration du PLUi. Un premier recensement suivi d'une visite de sites ont permis d'établir une cartographie, associée à un recueil de fiches des sites. Ils constituent pour la Ville un outil d'aide à la décision et au suivi, dans la durée.

“

Nous avons au sein de la nouvelle municipalité une vraie volonté d'encourager l'agriculture urbaine sur la Ville, en mettant à disposition des habitants ou des professionnels des espaces jardinables.

Nous avons fait appel à l'Agence, dont l'expertise technique est avérée. Elle nous a livré un inventaire précieux des parcelles jardinables, ainsi que des préconisations, en fonction des contraintes, des cibles et des usages envisagés.

Une visite de certains sites nous a permis de préciser l'analyse et de réfléchir aux possibilités de développement.

Nous avons aujourd'hui un état des lieux complet des espaces jardinables sur la commune : de quoi nous appuyer pour engager des travaux et des projets futurs !

Alice Mollon,

3^e adjointe en charge de la transition environnementale et de la ville durable à la Ville de Seyssinet-Pariset